

## L'emploi du temps des Français

**D**ES enquêtes menées par l'INED d'abord (1), le Credoc et l'INSEE ensuite, ont permis d'établir le budget-temps des hommes actifs et des femmes actives ou non et de faire ressortir, pour celles-ci, la part considérable de leur emploi du temps consacrée aux activités ménagères non rémunérées.

Les enquêtes de l'INED, qui portaient sur les femmes de moins de 47 ans, ce qui a pour effet d'accroître le temps moyen consacré aux enfants, montraient que la durée hebdomadaire de travail ménager et professionnel, pour celles qui avaient un emploi, allait de 77,3 heures par semaine pour celles sans enfant, à 84 heures pour celles ayant trois enfants ou davantage ; pour les femmes sans profession, les horaires se situaient entre 54,3 heures et 77,5 heures selon le nombre d'enfants. Les durées étaient plus longues encore pour les femmes de cultivateurs.

Ces chiffres frappent mais ils ne suffisent pas pour mesurer, globalement, la part respective des hommes et des femmes dans l'ensemble des activités de la nation, que celles-ci soient rémunérées ou non.

Des enquêtes budget-temps faites par l'INSEE en 1966 et 1967 (2) fournissent davantage d'éléments pour ce calcul car elles portent sur l'emploi du temps des hommes actifs et des femmes actives ou

non de 18 à 65 ans si bien que les moyennes sont plus proches de la réalité que les chiffres obtenus pour les seules femmes de moins de 47 ans.

Reste encore la population de 65 ans et plus ; pour l'inclure, il faut ajouter quelques hypothèses.

a) A partir de 65 ans, les non-actifs (souvent isolés) consacrent moins de temps au travail ménager — nous retenons 3 heures par jour au lieu des 5,5 heures fournies par l'enquête pour les femmes de 18 à 64 ans. (Notons que si les hommes non actifs sont peu nombreux jusqu'à 50 ans, ils le deviennent au-delà et leur taux d'activité tombe à 67 % dans la tranche d'âge 60-64 ans.)

b) Pour les soins aux enfants, nous leur attribuons, au-delà de 64 ans, 0,2 heure par jour au lieu de 1,4 heure, chiffre de l'enquête pour les femmes non actives de 18 à 64 ans.

c) Nous avons également diminué l'horaire consacré aux courses et trajets divers, ramené de 1,4 heure, chiffre de l'enquête, à 1,1 heure. C'est donc évidemment la durée de temps libre et de non-travail qui augmente en contrepartie puisqu'elle passe de 4,4 heures pour les non-actives de moins de 65 ans à 8,4 heures pour celles plus âgées.

d) Pour les hommes non actifs, il faut distinguer ceux de moins de 25 ans, parmi lesquels beaucoup sont scolarisés, de ceux de 25 à 64 ans pas très nombreux et qui souvent sont inaptes au travail pour raison de santé. Nous avons attribué 5,5 heures de travail journalier, non rémunéré, aux jeunes (travail plus scolaire que ménager) et 3 heures seulement aux autres.

e) Les hommes non actifs jeunes, qui sont scolarisés pour une bonne part, se voient attribuer le

---

(1) En 1947 et 1958 — Voir *Population* No 1 — 1948 budget-temps de la femme dans les agglomérations urbaines J. Stoetzel et *Population* No 4 — 1958 et No 2 1959.

(2) Cette enquête a touché 2 800 personnes de 18 à 65 ans dans des agglomérations françaises de tailles variées et dans les communes avoisinantes dans un rayon de 10 km — Voir les résultats dans *Études et Conjoncture* No 9 — 1966 — INSEE, 29, quai Branly.

**Tableau I. Emploi du temps quotidien des deux sexes, 15 ans et plus, en 1970**  
 HA = hommes actifs - HÃ = hommes non actifs - FA = femmes actives - FÃ = femmes non actives

	HA tous âges (1)	HÃ 15-24 ans (2)	HÃ 25-64 ans (3)	HÃ 65 a. et + (4)	FA tous âges (5)	FÃ 15-24 ans (6)	FÃ 25-64 ans (7)	FÃ 65 a. et + (8)	Horaires totaux (en mil. d'h.)
Effectifs (en mil.)	13 052	2 223	1 292	2 328	7 698	2 345	6 187	4 053	39 178
Travail principal et auxil. rémunéré	6,6	0,1	0,1	0,1	5,5	0,1	0,1	0,1	130 323
Travail ménager (ou scolaire)	1,2	5,5	3,0	3,0	3,1	5,5	5,5	3,0	121 700
Soins aux enfants	0,1	0,1	0,1	0,2	0,4	1,4	1,4	0,2	17 957
Courses, trajets liés ou non au travail	1,3	1,4	1,4	1,1	1,3	1,4	1,4	1,1	50 860
Besoins physiologiques	10,7	10,7	11,2	11,2	10,7	11,2	11,2	11,2	427 308
Temps libres	4,1	6,2	8,2	8,4	3,0	4,4	4,4	8,4	192 124
<b>Total</b>	24,0	24,0	24,0	24,0	24,0	24,0	24,0	24,0	
Horaire global (en mil. d'h.)	313 248	53 352	31 008	55 872	184 752	56 280	148 488	97 272	940 272

Les horaires des colonnes 1, 5, 6 et 7 sont ceux de l'enquête, les autres comportent des hypothèses présentées dans le texte.

même temps que celui indiqué par l'enquête INSEE pour les besoins physiologiques (sommeil, repas, soins personnels) soit 10,7 heures, alors que les non-actifs de 24 ans et plus ont la même durée que les femmes non actives soit 11,2 heures.

On notera que ces hypothèses ne faussent pas les durées respectives d'activité des hommes et des femmes telles qu'elles ressortent de l'enquête INSEE.

Quant au nombre d'actifs et de non-actifs par tranche d'âge, auquel appliquer ces horaires, il nous est fourni par l'enquête sur l'emploi de l'INSEE de 1971. Ainsi pouvons-nous passer de l'emploi du temps quotidien (tous les horaires correspondent à une répartition sur les sept jours de la semaine) à celui des Français et Françaises de 15 ans et plus durant 24 heures tel qu'il apparaît dans le tableau I (ci-dessus).

On peut tirer de ces ordres de grandeur relatifs à l'emploi du temps de 24 heures de la population française de 15 ans et plus les observations suivantes :

a) Près de la moitié du temps est occupée par le sommeil, quantité incompressible de 8 à 9 heures selon l'âge et le sexe, par les repas et les soins personnels.

b) La durée du travail quotidien rémunéré ou non (y compris les soins aux enfants), s'élève pour les hommes actifs et non actifs, à 127 598 000 heures et pour les femmes à 142 383 000 soit 11,5 % de plus ; l'effectif des femmes de 15 ans et plus n'étant que de 7 % supérieur à celui des hommes, les femmes consacrent donc individuellement un peu plus de temps à une activité productrice payée ou non.

c) Si on compare l'activité rémunérée (pour les deux sexes réunis) à celle qui ne l'est pas (y compris les soins aux enfants), on voit que la seconde est légèrement supérieure : 139 658 000 heures contre 130 323 000 heures.

d) La faible durée pour les soins aux enfants peut surprendre ; mais il s'agit d'une moyenne pour l'ensemble de la population et non de la durée plus élevée que les mères de famille de 20 à 35 ans y consacrent.

e) Si les femmes travaillent un peu plus que les hommes, elles ont une durée de « temps libre et de non-travail » moindre : 94 679 000 heures contre 97 446 000 pour les hommes, alors que le rapport numérique hommes/femmes dans la population, exigerait pour une égalité du temps libre, 104 267 000 heures pour les femmes.

Le tableau II fournit, en pourcentage, pour l'ensemble de la population de 15 ans et plus, la répartition moyenne de l'emploi du temps au cours d'une journée.

**Tableau II**  
**Emploi du temps quotidien moyen en %**

	Les 2 sexes	H	F
Travail principal ou auxiliaire rémunéré	13,85	19,12	8,95
Travail ménager (et scolaire pour les 15/24 ans)	12,95	8,55	17,05
Soins aux enfants	1,91	0,47	3,25
Courses, trajets divers	5,41	5,39	5,42
Besoins physiologiques (sommeil, repas, hygiène)	45,45	44,98	45,87
Temps libre	<u>20,43</u>	<u>21,49</u>	<u>19,45</u>
	100,00	100,00	100,00

Les trois premiers postes totalisent 28,14 % pour les hommes et 29,26 % pour les femmes de l'horaire quotidien.

Ces chiffres montrent qu'une comptabilité nationale dressée non seulement en revenus mais en heures de travail apporterait bien des surprises.

Un esprit curieux pourrait se demander ce que représente le travail scolaire de la jeunesse par rapport à celui des adultes, il n'existe malheureusement pas d'enquête portant sur la durée du travail des élèves et étudiants. En faisant quelques hypothèses qui figurent dans le tableau III et connaissant les effectifs en 1970, on peut obtenir des ordres de grandeur desquels il résulte, qu'au cours

**Tableau III**  
Estimation de la durée globale quotidienne du travail scolaire en France, en 1970

Enseignement	Effectif (en milliers)	Durée quotidienne (répartie sur 7 jours)	Durée globale (en mil. d'h.)
Pré-scolaire	1 890	1,4	2 646
Elémentaire	4 478	4,3	19 040
Secondaire			
1er cycle	2 263	5,7	12 899
<i>Total de 3 à 15 ans env.</i>	8 631 *		34 585
2e cycle court	485	6,4	3 104
2e cycle long	640	6,4	4 096
Supérieur	702	6,4	4,493
<i>Total</i>	10 458		46 278

\* En ajoutant à ce chiffre les 39 178 000 de 15 ans et plus telle qu'elle ressort du tableau I et les effectifs de moins de 6 ans non scolarisés, on retrouve la population française totale en 1970.

d'une journée, le travail scolaire et universitaire représente en durée environ 46 millions d'heures, soit plus du tiers de celle du travail rémunéré qui s'élève à 130 millions.

Nous concluons par deux remarques :

a) Dans la comptabilité nationale, l'autoconsommation des agriculteurs et le travail productif qui lui correspond sont évalués et pris en compte ; pourquoi ne pas le faire pour des travaux, à l'intérieur du ménage qui autrefois étaient accomplis, dans la classe aisée, par des salariés rémunérés ; une étude fine de la production des biens et services y gagnerait ; le coût, pour élever collectivement les enfants (crèche par exemple), n'apparaît peut-être dispendieux que parce que le coût du travail ménager n'est pas mesuré.

D'ailleurs, dans un système économique où la plupart des femmes mariées seraient actives, les soins aux enfants deviendraient une activité rémunérée et donc comptabilisée.

b) Quantitativement la charge de travail des femmes apparaît plutôt supérieure à celle des hommes et leur contribution au niveau de vie des familles (au sens le plus complet du mot) légèrement plus importante ; même sans être féministe, on peut affirmer que l'échelle des valeurs sociales ne reconnaît pas encore l'importance de cette contribution.

P. LONGONE.

## INFORMATIONS

### Le CICRED

En septembre 1971, dans un article intitulé : *La recherche démographique s'organise*, Population et Sociétés avait mentionné le projet de création, par les Nations unies, d'une association internationale des instituts de recherche démographique. Ce projet a abouti à la création d'une association, appelée « Comité international de coordination des recherches nationales en démographie » (CICRED).

Avant même la parution des textes officiels (arrêté du ministère de l'Intérieur du 30/3/1972), un programme de travail a été établi et mis en œuvre. Il peut se résumer ainsi :

1. — Recensement des 640 centres de recherche qui, dans le monde, s'occupent de démographie. Ces centres ont été contactés par le CICRED qui leur a adressé un questionnaire portant sur divers points (identité du centre, désir de collaborer à des monographies nationales, participation éventuelle à des sémi-

naires organisés par le CICRED, possibilité d'insertion de leur programme de recherche dans le plan de recherche prioritaire retenu par une réunion d'experts convoqués par les Nations unies à Lyon en juin 1971).

Au 1er septembre 1972, 280 réponses au questionnaire étaient parvenues au secrétariat du CICRED.

2. — Le contenu de ces réponses permet d'espérer que le CICRED pourra présenter, lors de la Conférence mondiale de la population en 1974, une série d'environ trente monographies nationales, rédigées suivant un plan commun arrêté par la division de la population des Nations unies.

3. — Un premier séminaire organisé par le CICRED se tiendra en avril 1973, à Saint-Augustine (Trinidad et Tobago) sur la recherche démographique en relation avec les objectifs de croissance de population. Deux autres séminaires sont prévus en 1973 et 1974, l'un portant sur la mortalité infantile en relation avec la fécondité, et l'autre sur les migrations internationales.

4. — Un plan de recherches

démographiques sera établi et le CICRED en coordonnera la réalisation par les divers instituts nationaux.

5. — Un annuaire des Instituts nationaux de recherche démographique sera publié par le CICRED, à l'occasion de l'Année mondiale de la population.

Le CICRED, dont la présidence est assurée par M. Jean Bourgeois-Pichat, se propose de faire paraître deux fois par an un bulletin d'information rendant compte de ses activités.

Cet organisme a son siège dans les locaux de l'INED, 27, rue du Commandeur, 75675, Paris Cedex 14 (France).

E. G.

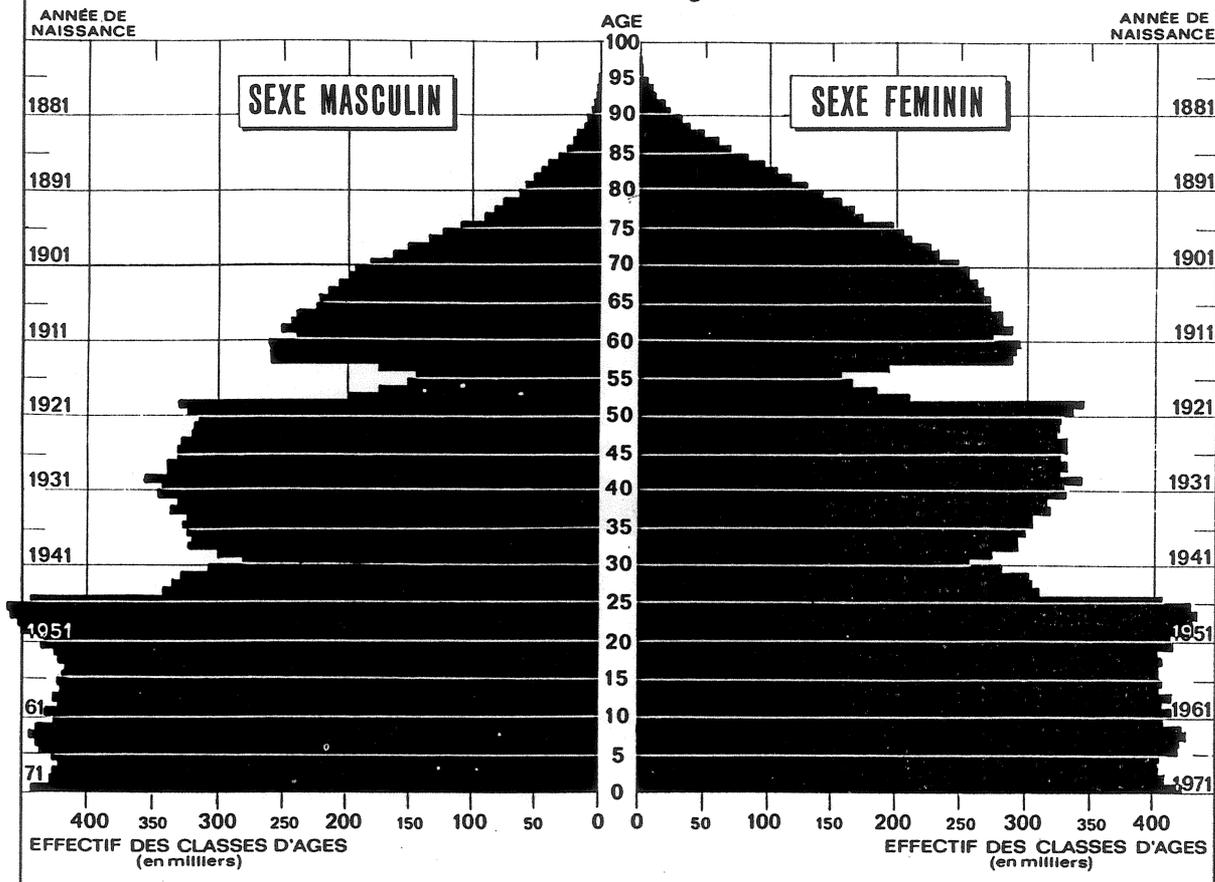
### A NOS LECTEURS ET ABONNÉS

Pour des motifs d'ordre administratif, nous ne pouvons accepter, en règlement de l'abonnement à Population et Sociétés, que des chèques postaux ou des chèques bancaires libellés à l'ordre de : « M. le Régisseur des recettes de l'INED ».

# POPULATION DE LA FRANCE

## EVALUATION AU 1<sup>er</sup> JANVIER 1972

INED  
371 72



Cette pyramide des âges met en relief six conséquences démographiques de l'histoire des soixante dernières années :

1. La reprise de la natalité depuis 1946 : la base est sensiblement plus large que la partie centrale avec des générations (personnes nées la même année) supérieures à 800 000, contre 610 000 à 650 000 dans les années précédant immédiatement la Seconde Guerre mondiale ; les générations de récupération de l'après-guerre, qui ont 22 à 25 ans, sont les plus nombreuses.
2. L'échancrure des « classes creuses » masculines et féminines de 52 à 57 ans, qui correspond au « manque à naître » de la période 1915-1919, évalué environ à 1 100 000.
3. Une seconde échancrure entre 24 et 37 ans moins forte mais répartie sur un plus grand nombre d'années d'âge et due à la fois à la baisse persistante de la fécondité, à l'arrivée à l'âge de la procréation des générations nées en 1915-1919 et au « manque à naître » de la période 1940-1944, du fait de la guerre et de l'absence de plus de 1 million de prisonniers, déportés et travailleurs en Allemagne.
4. La surmortalité masculine, importante à partir de 50 ans, se lit également sur la pyramide : la moitié droite figurant les générations féminines est plus large que la moitié gauche.
5. Cette dissymétrie est accentuée aux âges élevés par les pertes masculines de la guerre 1914-1918, évaluées à 1 400 000 tués.
6. L'augmentation des naissances en 1971, consécutive à l'arrêt de la diminution de la fécondité depuis 1964. L'inertie considérable des phénomènes démographiques, c'est-à-dire le prolongement sur de très longues durées des accidents et modifications survenus en matière de population, ressort clairement de l'examen d'une telle pyramide.